



L'abus d'un maire et de jouir de c'est pouvoir

Par **smrcka**, le **26/02/2011** à **16:31**

Par **corima**, le **26/02/2011** à **17:48**

Vous pouvez ecrire au Prefet si vous avez des preuves que le maire abuse de ses pouvoirs

Par **mimi493**, le **26/02/2011** à **18:06**

On ne retire pas des chiens sur simple décision du maire. C'étaient quoi comme chiens ?

Par **corima**, le **26/02/2011** à **20:35**

[citation]mes chiens, un caniche,est un collet [/citation]

C'est vrai que ce sont des chiens dangereux LOL !

Par **mimi493**, le **26/02/2011** à **22:04**

La SPA ne peut pas venir chercher des chiens comme ça, que s'est-il passé ?

Par **mimi493**, le **27/02/2011** à **12:53**

"quand je partais quelque part"

J'ai déjà vu ça, mais uniquement quand les gens laissaient des chiens dehors toute la journée voire plusieurs jours, avec les aboiements qui vont avec et dérangent tout le voisinage.

Comment des gens peuvent pénétrer chez vous s'il y a des chiens dans le jardin ?

Vu de l'extérieur, l'histoire est peu crédible donc difficile de pouvoir s'en servir judiciairement pour une plainte en abus de pouvoir.

Le reste est tout aussi imprécis

Si les camions étaient interdits dans le village (en avez-vous la preuve ?) et qu'ils sont autorisés maintenant, c'est qu'il y a eu vote du conseil municipal (avez-vous le CR de la délibération ?).

"il m'empêche de travailler dans le village " : comment ?